

ANNEXE 1

Résolution entre les MRC Robert-Cliche et Beauce-Sartigan

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue le jeudi 15 août 1996 au 111-A, 107 ième rue de la Station à Beauceville, à 20 heures.

Étaient présents M.M. H.-Marcel Veilleux, préfet et maire de Beauceville
Paul Bolduc, maire de Saint-François-Ouest
Normand Boutin, maire-suppléant de Ville Saint-Joseph
Jean-Louis Doyon, maire de Saint-Joseph-des-Érables
Marc-André Gilbert, maire de Saint-Alfred
Janvier Grondin, maire de Saint-Jules
Denis Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne
Camil Lehoux, maire de Saint-Séverin
Laurent Lessard, maire de Tring-Jonction
Normand Maheux, maire de Saint-Joseph-de-Beauce
Eudore Perron, maire de Saint-Victor
Denis Poulin, maire de Saint-François-de-Beauce
Benoît Prévost, maire de Saint-Victor-de-Tring
Paul-Émile Roy, maire de Saint-Frédéric

Formant quorum sous la présidence du préfet, Monsieur H.-Marcel Veilleux.

Était aussi présent, Monsieur Gilbert Caron, secrétaire-trésorier et coordonnateur à l'aménagement.

RÉSOLUTION NO. : 2057-96

AUTOROUTE 73

CONSIDÉRANT le piètre état du lien routier principal entre les agglomérations des MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche le long de la Chaudière;

CONSIDÉRANT l'importance d'un réseau routier adéquat pour le développement économique d'une région;

CONSIDÉRANT la nécessité pour les entreprises beauceronnes d'être concurrentielles par rapport à celles des autres régions du Québec;

CONSIDÉRANT l'état avancé des études préliminaires du prolongement de l'autoroute 73 de Saint-Joseph à Beauceville;

CONSIDÉRANT QUE l'étude d'opportunité de ce prolongement entre Saint-Joseph et Saint-Georges a été déposée en juillet 1992 au Ministère des Transports;

Sur la proposition de monsieur Eudore Perron, appuyé par monsieur Janvier Grondin, il est résolu à l'unanimité de se joindre au consensus régional pour demander au Ministère des Transports:

- le prolongement de l'autoroute 73 de Saint-Joseph à Beauceville, Notre-Dame-des-Pins et Saint-Georges et ce dans les plus brefs délais possible;
- de confirmer le tracé retenu en 1992 selon les études d'opportunité alors déposées, tout en vérifiant et en tenant compte de certaines problématiques locales;
- de dégager le plus rapidement possible les sommes nécessaires à la construction du tronçon "route 276/route Xavier-Poulin (rang Sainte-Corrine)" et à la réalisation des études mises en plan et réalisation du tronçon "route Xavier-Poulin (rang Sainte-Corrine)/57^e rue de Saint-Georges."

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 14^E JOUR DE DÉCEMBRE 2001 PAR

GILBERT CARON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
COORDONNATEUR À L'AMÉNAGEMENT